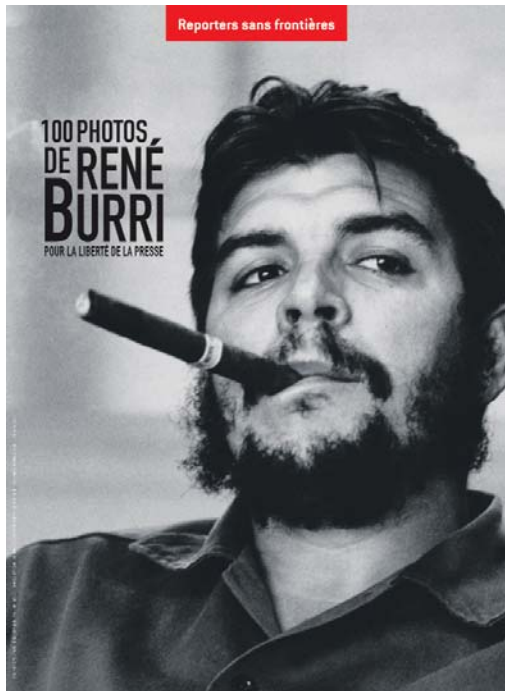


100 PHOTOS
DE RENÉ
BURRI
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



© RENÉ BURRI / MAGNUM PHOTOS

Pour son prochain album, Reporters sans frontières s'associe avec René Burri et l'agence Magnum Photos pour publier 100 photos de René Burri pour la liberté de la presse.

“René Burri fait partie du cercle restreint des photographes qui peuvent revendiquer plusieurs images de la mémoire collective et de l'histoire de la photographie. Certaines sont dans cet album : les marcheurs sur le toit de Sao Paolo, les colonnes de Brasilia, les lotus de Pékin, ses photos de la guerre des Six Jours, des portraits d'artistes, la Chine de Mao, la construction du mur de Berlin, etc.” (François Hébel, directeur des Rencontres d'Arles Photographie)
L'album sera mis en vente le 3 mai 2011, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, au prix de 9,90 €. En l'achetant, vous soutenez l'action de Reporters sans frontières et devenez vous aussi un défenseur des libertés.

S O M M A I R E

■ AU FIL DES JOURS

2 et 3

- Darline Cothière prend la direction de la Maison des journalistes.
- Au Caire : haro sur les journalistes.
- Belle victoire pour Denis Robert.
- Un guide pour mieux couvrir les périodes électorales.
- La liberté de la presse dans le monde en 2011.
- Le bilan 2010 : d'inquiétantes tendances.
- 400 ballons à Toulouse pour Hervé et Stéphane.

■ TUNISIE

4

- Une liberté toute neuve à organiser et à conforter.

Le courrier

NUMÉRO 28
MARS
AVRIL
MAI 2011
PRIX : 1,50 €

de Reporters sans frontières

De tous les sentiments éprouvés par les militants de Reporters sans frontières ces dernières semaines à l'occasion des événements qui ont secoué et continuent à agiter les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, de Rabat à Manama, la joie est la plus forte, une joie formidable, une véritable allégresse. Voilà qu'en Tunisie, puis en Égypte, des peuples se sont soulevés pour chasser des dictateurs qui paraissaient inamovibles, des hommes qui avaient confisqué toute liberté d'expression et d'information, qui pourchassaient sans pitié tous ceux et toutes celles qui osaient relever la tête pour contester leur pouvoir absolu, un pouvoir fondé sur la violence, la peur et l'humiliation.

Ces hommes, prédateurs de la liberté de la presse, ennemis d'Internet, Reporters sans frontières a mené contre eux un combat sans merci. Ce fut particulièrement le cas pour Zine el-Abidine Ben Ali. Dieu sait qu'il nous a fallu ramer à contre-courant tant le maître de la Tunisie bénéficiait du soutien et de la sympathie de la quasi-totalité des gouvernements des pays démocratiques, au premier rang desquels la France. Quelle était belle cette Tunisie, paradis des touristes et des investisseurs à la recherche de main-d'œuvre bon marché, qu'il était apprécié, ce chef d'État ami de l'Occident, qui savait si bien tenir en respect les intégristes musulmans ! Il savait aussi, avec sa famille, piller le pays et y faire régner l'injustice : élections truquées, justice aux ordres, policiers omniprésents, médias voués à la seule célébration des vertus du Raïs.

Nous avons lutté sans relâche pour dénoncer la réalité de ce régime.

Nous avons apporté un total soutien aux Tunisiens qui, avec un immense

courage, s'employaient à le démasquer. En témoignent, entre autres, les batailles menées en faveur de Sihem Bensedrine ou de Taoufik Ben Brik, du 1er prix Cyberliberté décerné en 2003 à Zouhair Yahyaoui, ou encore la dénonciation de l'organisation par les Nations unies, en novembre 2005, du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dans un pays où la plus élémentaire liberté d'expression était totalement bafouée.

Alors oui, nous sommes joyeux. La chute de Ben Ali, comme celle de Moubarak, autre ennemi de la liberté de la presse et de l'Internet,

comme la révolte contre Kadhafi nous comblent de joie. Parce que les peuples et notamment les jeunes, s'emploient à reprendre leur destin en main, parce que la liberté retrouve ses droits dans des pays où elle était

depuis longtemps confisquée. Certes la mise à bas de tyrans ne suffit pas. Encore faut-il désormais construire, édifier des États de droit, garantir et pérenniser les libertés reconquises.

Mais le bal des faux culs est terminé même si des Cassandres s'obstinent à prédire le pire. Fort heureusement, le pire n'est jamais sûr. Ce qui est certain, en revanche, c'est que rien ne sera plus désormais comme avant. L'image que l'on nous présentait de peuples voués à la soumission ou au terrorisme a volé en éclats. Des hommes et des femmes se sont dressés qui partagent – à leur manière – nos valeurs, nos exigences. Ces révoltes sont la plus belle justification de nos combats. Nous nous emploierons de toutes nos forces à ce qu'elles soient fécondes.

Daniel Junqua

É D I T O

Une
formidable
joie

Darline Cothière prend la direction de la MDJ

■ **DEPUIS** décembre 2010, la Maison des journalistes est dirigée par Darline Cothière. Elle succède à Philippe Spinau qui en a été avec Danièle Ohayon le fondateur et qui en a assuré la direction depuis son ouverture en 2002. Darline, Haïtienne de 36 ans, connaît bien la Maison. Responsable de la formation depuis 2004, elle enseignait aux pensionnaires non francophones le français. Ancienne directrice d'école à Haïti, elle est linguiste et didacticienne.

La MDJ, nous dit-elle, héberge actuellement quatorze journalistes de dix pays : Albanie (2), Irak (2), Iran (3), Guinée, Sri Lanka, Côte d'Ivoire, Afghanistan, Bangladesh, Éthiopie et Kirghizstan. Quatre des dessinateurs et caricaturistes de presse qu'elle a accueillis ont "mis les pieds dans le plat" aux 12^{èmes} Rencontres internationales du dessin de presse de Carquefou (RIDEP) qui se sont déroulées du 18 au 23 janvier 2011 et qui avaient pour thème, cette année, les enjeux et les problématiques de l'alimentation. La Maison prépare par ailleurs pour le 3 mai prochain, avec le dessinateur iranien Kianoush Ramezani, une exposition sur le thème de l'exil et de la liberté d'expression. Elle aura vocation à être itinérante. Enfin la MDJ travaille au relookage de son site internet.

La situation financière de la Maison reste tendue en raison des retards avec lesquels sont versées certaines subventions ce qui entraîne des problèmes de trésorerie. Deux bonnes nouvelles cependant : d'abord l'arrivée, en novembre 2010, au nombre des partenaires subventionnant une chambre, du grand quotidien lillois, *La Voix du Nord* ; ensuite, l'accueil réservé à la souscription "100 000 euros pour la MDJ". Elle a d'ores et déjà permis de recueillir 20 000 euros, grâce notamment au soutien de l'association des journalistes diplomatiques, de l'association Fraternité Ouest-France, de TF1, de PlayBac presse et de nombreux dons individuels à la suite des appels lancés par Radio France et Ouest-France. La souscription se poursuit. Les chèques peuvent être envoyés à La Maison des journalistes 35, rue Cauchy, 75 015 Paris.

■ **SOLIDARITÉ** - Le site de RSF a reçu au total 1 800 357 visites, en 2010. Le nombre de pages vues, toutes langues confondues s'est élevé à 4 893 672 soit 2,72 pages en moyenne par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 2'38". La moyenne quotidienne des visites a été de 5 173 pour 14 070 pages vues. Des pics ont été enregistrés le 3 mai (journée internationale de la presse), le 20 octobre (publication du classement mondial de la liberté de la presse) et le record a été de 47 832. Visites en une journée lors de la publication de l'article "Wikileaks hounded".

Au Caire : Haro sur les journalistes !

Inattendue, rapide (17 jours), la révolution égyptienne qui a débouché le 11 février 2011 sur la démission du président Moubarak est à bien des égards spécifique. Elle aura notamment été marquée, pendant trois jours, du 2 au 4 février par une chasse sans précédent aux journalistes lancée par des responsables du pouvoir aux abois, dont le ministre de l'Intérieur. Policiers, militants du PND, nerveux et même parfois manifestants anti-Moubarak déboussolés par une télévision déversant une propagande haineuse, ont assailli et pourchassé les reporters, cameramen, photographes de tous pays et de toutes nationalités. Si des militaires sont parfois intervenus pour les protéger, d'autres ne leur ont pas épargné mauvais traitements et humiliations.

Le bilan dressé par Reporters sans frontières au bout de trois jours de ce déchaînement haineux contre les journalistes est éloquent : un journaliste égyptien, Ahmed Mohamed Mahmoud, du quotidien *Al Ahram*, tué ; 79 journalistes attaqués, certains blessés grièvement mais pas détenus ; 76 journalistes détenus pendant au moins deux heures. Vingt-cinq équipements et bureaux attaqués. *Al Jazeera* a été particulièrement visé. Trois de ses reporters ont été agressés, quatre arrêtés et ses bureaux détruits. Les États-Unis, la France, mais aussi la Pologne et le Qatar ont été particulièrement ciblés. Ce déchaînement de violences à l'égard de la presse, cette volonté de réduire au silence par tous les moyens ceux qui témoignent des événements et les décrivent constituent, à rebours de ce que voulaient leurs instigateurs, la plus éclatante confirmation du rôle irremplaçable que jouent les journalistes sur le terrain pour la défense de la liberté et des droits de l'homme.



© AFP / JOEL SAGET

Le 4 février, Reporters sans frontières manifeste devant l'ambassade d'Égypte à Paris pour dénoncer les violences contre les journalistes

Belle victoire pour Denis Robert

La Cour de cassation a annulé, jeudi 3 février 2011, une condamnation en appel du journaliste Denis Robert, poursuivi par la chambre de compensation luxembourgeoise Clearstream qu'il accusait d'avoir blanchi de l'argent sale. La cour d'appel de Paris avait condamné Denis Robert pour diffamation le 16 octobre 2008, notamment pour un documentaire diffusé sur Canal+ en mars 2001, intitulé "*Les dissimulateurs*", ainsi que pour deux de ses ouvrages, *Révélation\$* et *La Boîte noire*. "C'est la fin de dix ans de combat judiciaire, je suis soulagé", a déclaré à l'AFP Denis Robert. La Cour de cassation a justifié sa décision par "l'intérêt général du sujet traité et le sérieux de l'enquête" et a condamné Clearstream à 9 000 euros de dommages et intérêts et au remboursement des sommes que Denis Robert avait dû verser à la suite de ses condamnations. C'est une belle victoire de la justice et une belle reconnaissance du rôle et de la légitimité du journalisme.



© AFP / THOMAS COEX

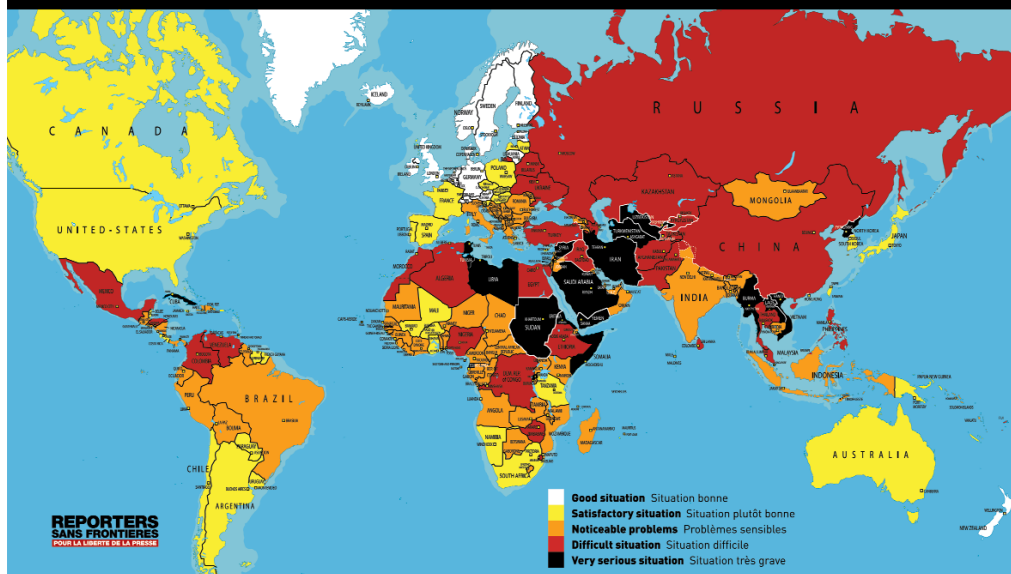
Un guide pour mieux couvrir les périodes électorales

Reporters sans frontières et l'Organisation internationale de la Francophonie viennent de publier le *Guide pratique du journaliste en période électorale* destiné aux journalistes professionnels amenés à couvrir cette période sensible et majeure de la vie démocratique. Il s'adresse à tous les journalistes de tous les médias, quelle que soit leur spécialité (radio, télévision, presse écrite et électronique), leur taille (locale, nationale, internationale) ou leur statut (public, privé, associatif ou communautaire).

Ce guide a été officiellement remis, en janvier 2011, à de nombreux journalistes au Tchad, au Niger, en République centrafricaine et à Haïti. Des centaines d'exemplaires seront donnés aux journalistes devant couvrir des élections en 2011, notamment au Bénin, au Cameroun, en Guinée, à Madagascar et en République démocratique du Congo.

La version électronique du *Guide pratique du journaliste en période électorale* est disponible à l'adresse : <http://rsf.org/guide-journaliste-periode-electorale/>

FREEDOM OF THE PRESS WORLDWIDE IN 2011



LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LE MONDE EN 2011

Une fois n'est pas coutume ! Nous sommes heureux d'annoncer que cette carte, imprimée fin 2010 comporte deux erreurs en raison des révolutions tunisiennes et égyptiennes. Espérons que ces deux pays apparaîtront désormais toujours en blanc ou tout au moins en jaune et que ce changement de couleur s'étendra progressivement à leurs voisins !

Le bilan 2010 : d'inquiétantes tendances

Reporters sans frontières a publié le 30 décembre 2010 le bilan des exactions commises contre les journalistes et les médias, et des atteintes à la liberté de l'information durant l'année écoulée. À première vue, ce bilan est moins sombre que celui des années précédentes. Le nombre de journalistes tués, 57, est en forte régression par rapport à l'année précédente (76), particulièrement dans les zones de guerre. Mais c'est bien le seul fait dont on puisse se réjouir et d'autres constats ne peuvent que susciter consternation et angoisse. D'abord, depuis que Reporters sans frontières établit ce bilan annuel, jamais autant de pays n'ont été touchés. Ils sont au nombre de 25 et le tiers d'entre eux sont africains. Mais la région du monde la plus meurtrière reste, de loin, l'Asie avec 20 cas, en raison du très lourd bilan au Pakistan (11 journalistes tués en 2010). Sur un total de 67 pays qui ont connu des assassinats de journalistes depuis dix ans, une petite poignée (Afghanistan, Colombie, Irak, Mexique, Pakistan, Philippines, Russie, Somalie) ne connaissent aucune évolution positive. La culture de la violence contre la presse s'y est enracinée. Autre évolution notable, les professionnels des médias sont de plus en plus victimes de mafias, de milices, de criminels et de trafiquants en tout genre. Les assassins restent plus que jamais impunis, les gouvernements ne faisant guère d'efforts pour les identifier et les arrêter. Enfin, l'année 2010 se caractérise aussi par la croissance importante du nombre des enlèvements : 29 cas en 2008, 33 en 2009, 51 en 2010. Le journaliste est de moins en moins perçu comme un témoin, un observateur extérieur. Sa neutralité et sa mission ne sont plus respectées. Ils sont devenus, dans un nombre de plus en plus élevé de pays – aucun continent n'est épargné –, une véritable monnaie d'échange. Les kidnappings permettent aux ravisseurs de financer leurs activités criminelles, de soumettre les gouvernements à leurs revendications et de diffuser des messages auprès des opinions publiques.

Face à la violence et à l'oppression, beaucoup de professionnels des médias sont contraints de fuir leur pays : 127 journalistes en 2010 provenant de 23 pays. L'exode se poursuit en Iran, d'où est venu, pour la deuxième année consécutive, le plus grand nombre de journalistes en fuite (30 cas répertoriés par RSF). La Corne de l'Afrique continue de se vider de ses professionnels de la presse : 15 d'entre eux ont quitté l'Érythrée et 14 la Somalie. Enfin, l'exil forcé de 18 journalistes cubains expatriés vers l'Espagne aussitôt après leur sortie de prison, constitue, en cette matière, le fait marquant de l'année écoulée. – D.J.

Chiffres clés

- 57 journalistes tués
- 535 journalistes arrêtés
- 1 374 journalistes agressés ou menacés
- 504 médias censurés
- 51 journalistes enlevés
- 152 blogueurs et net-citoyens arrêtés
- 52 blogueurs agressés
- 62 pays touchés par la censure

400 ballons à Toulouse pour Hervé et Stéphane



400 ballons pour 400 jours de détention ont été lâchés le 2 février 2011 dans le ciel de Toulouse en soutien à Hervé Ghesquière, Stéphane Taponier et leurs accompagnateurs, otages en Afghanistan. Cette action, à l'initiative du comité de soutien aux deux journalistes, s'est faite dans le cadre d'un rassemblement au cours duquel Dominique Gerbaud, président de RSF, a pris la parole pour demander à nouveau au gouvernement français de faire pression sur les autorités afghanes pour mettre fin à une situation intolérable. Cette prise d'otages de journalistes est désormais la plus longue depuis celles de Jean-Paul Kauffmann (mai 1985 - mai 1988) et de Jean-Louis Normandin (mars 1986 - novembre 1987) au Liban.

■ **Agression** - Michaël Szames, journaliste à France 24, qui couvrait, le 15 janvier 2011, la soirée de gala du 14^{ème} congrès du Front National a été violemment pris à partie par le service d'ordre, frappé et expulsé. Sa carte de presse a été volée et ses photos effacées. Il a été blessé aux cervicales et a porté plainte. Loin de s'excuser, le Front National a lui-même porté plainte contre lui pour "dénomination calomnieuse". Un comble !

■ **DELETERE** - C'est l'adjectif qui convient pour qualifier le climat régnant depuis des mois à Dijon où les dirigeants de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et de la chaîne de télévision locale, VOO TV multiplient les attaques injurieuses et les pressions à l'encontre des journalistes et des patrons de presse des médias locaux coupables de ne pas être "à la botte".

■ **CONDAMNATION** - Mohamed Geele, le Somalien qui avait tenté de tuer à son domicile en janvier 2010 le caricaturiste danois Kurt Westergaard, 75 ans, auteur du dessin controversé représentant le prophète Mahomet coiffé d'une bombe, a été condamné le 4 février 2011 à neuf années de prison et à son expulsion du Danemark à l'expiration de sa peine.

■ **INTERNET** - Le projet de loi sur la sécurité intérieure (Loppsi 2), a été définitivement adopté le mardi 8 février dans la soirée par le Parlement. Ce texte comporte notamment une disposition permettant de bloquer des sites internet pédopornographiques. Si la lutte contre la pédopornographie est tout à fait légitime, Reporters sans frontières regrette le caractère arbitraire et opaque de la procédure choisie et l'exclusion de tout contrôle par un juge indépendant.

Une liberté toute neuve à organiser et à conforter

Reporters sans frontières s'est rendue en Tunisie du 2 au 4 février 2011, afin d'évaluer la situation des médias près de deux semaines après la chute du régime du président Ben Ali. Les représentants de l'organisation ont rencontré de nom-

breux journalistes (opposants ou liés à l'ancien régime), le syndicat des journalistes tunisiens et le nouveau secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. Du matériel technique a également été distribué.

Pendant vingt-trois ans, le régime de Ben Ali a verrouillé l'information dans les médias traditionnels, puis sur le Net. Le 14 janvier 2011, après un mois de protestation, la révolution populaire est parvenue à chasser le président tunisien.

Le 17 janvier, le gouvernement provisoire d'union nationale qui prend les rênes du pouvoir supprime le ministère de l'Information. Slim Amamou, blogueur libéré quatre jours auparavant, devient secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. Immédiatement, ce gouvernement prône la liberté totale d'information et d'expression comme principe fondamental.

Panorama des médias, un mois après la chute de Zine el-Abidine Ben Ali : rupture ou continuité ?

Il faut s'attendre à une explosion prochaine du nombre de titres dans la presse écrite, à la multiplication des stations de radio et des chaînes de télévision. Pour l'heure, le nombre de médias reste le même. La chaîne Tunisie 7 a changé de nom, devenant la Télévision tunisienne nationale. Aucune nouvelle licence n'a encore été accordée, le gouvernement devant d'abord élaborer un cahier des charges transparent sur l'obtention des licences. En attendant, certains médias qui opéraient jusqu'à présent sans autorisation, n'ayant jamais obtenu de licence du fait de leur ligne éditoriale, ont déposé des demandes. Ils attendent.

Le contenu de l'information : revirement à 180°, mais des lignes rouges persistent

Le ton des médias a clairement changé, ainsi que leur manière de traiter l'actualité. Dans la presse, des sujets totalement ignorés du temps du président Ben Ali sont maintenant abordés. Même les dépêches de la très officielle agence de presse TAP ont changé de ton.

Certains journaux qui avaient l'habitude de faire l'éloge du président et de son épouse, n'hésitant pas à traîner dans la boue ses opposants, demandent aujourd'hui la peine de mort contre les membres de la famille du président déchu. Nombre de personnalités de l'opposition, jusque-là bannies des médias nationaux, font la "une" des journaux et sont régulièrement invitées à des émissions de radio ou de télévision. Les trois journaux anciennement dits d'"opposition", *Al Mouatinoun*, *Al Maouqif* et *Al Tariq al-Jadid*, peuvent être imprimés et distribués normalement, sans les traditionnels problèmes "techniques" des imprimeurs rencontrés dans le passé.

Toutefois, si la liberté de ton est réelle, de nouvelles lignes rouges semblent se dessiner. Les violences commises par les forces de l'ordre (police et armée), les dossiers de corruption concernant des proches de l'ancien président toujours présents en Tunisie, ou les problèmes rencontrés par le gouvernement restent très peu abordés dans les médias. La consigne est à la modération, afin d'apaiser les tensions sociales et de "calmer les choses".

Le point de vue du ministère de l'Intérieur est souvent l'angle pris pour exposer les événements. Et si certaines personnalités sont invitées à s'exprimer dans les médias, elles ne sont pas tout à fait libres de dire ce qu'elles veulent. Plusieurs d'entre elles, invitées dans les jours qui ont suivi le départ de Ben Ali, ont depuis disparu des plateaux.

Les journalistes : on prend les mêmes et on recommence

Certaines têtes ont sauté, comme le directeur du journal *La Presse*, remplacé par un nouveau P.-D.G. élu par un comité de journalistes. D'autres personnalités écartées pendant le règne de Ben Ali reviennent sur le devant de la scène. Dans de nombreux cas, les journalistes ont pris le contrôle des rédactions. Mais la majorité de la profession est restée en place. Dans la plupart des médias, il n'y a pas eu de changements des équipes de direction et de rédaction. Les anciens défenseurs du régime Ben Ali se sont convertis en révolutionnaires et pionniers du changement. Les caciques de la presse de l'ancien système n'ont pas disparu.

Internet : libéralisation partielle puis totale

Si comme l'avait promis le président Ben Ali dans son discours du 13 janvier, la censure sur Internet a été immédiatement levée, le contrôle de la Toile ne l'a pas été totalement. Cependant, les derniers blocages semblent désormais avoir disparu.

Les défis d'aujourd'hui et de demain

Dès la constitution du gouvernement provisoire, les nouvelles autorités ont décidé la suppression du ministère de l'Information. Toutefois, cette mesure, qui constitue une avancée symbolique, ne sera pas suffisante pour réformer l'ensemble du fonctionnement des médias. De nombreux défis doivent être relevés.

Une Commission des réformes politiques va être mise en place. Cette commission indépendante aura pour tâche d'élaborer des réformes juridiques et institutionnelles, et permettre ainsi une réelle transition démocratique.

Une partie de son travail sera consacrée aux médias et aux changements apportés au système médiatique. Les nouvelles autorités devront notamment élaborer :

- un cadre juridique organisant les médias, avec la création de véritables instances de régulation indépendantes et autonomes (audiovisuel et presse écrite) ;
- un cadre juridique pour l'attribution des licences permettant la création de nouveaux médias ;
- un nouveau code de la presse.

Le 30 janvier dernier, le président du Syndicat des journalistes, Neji Bghouri, dans un entretien avec Mohamed Ghannouchi, alors Premier ministre par intérim, a – entre autres – demandé la suppression de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), ou un changement de ses attributions. La même demande a été formulée pour l'Agence tunisienne d'Internet (ATI).

Les autorités seront inévitablement amenées à se pencher sur la question de l'avenir des médias existants, notamment ceux proches du pouvoir qui avaient obtenu des facilités pour l'obtention de leur licence. Les questions de la formation des journalistes, de la déontologie et de l'éthique devront également être examinées.

Des dispositions claires doivent mettre un terme définitif à la censure d'Internet, empêchant le ministère de l'Intérieur d'avoir accès aux données des internautes.

Reporters sans frontières s'est nettement engagée à accompagner les autorités dans leurs efforts pour réformer l'ensemble du système des médias en Tunisie avec pour objectif le pluralisme de l'information. Un nouvel espace doit naître pour des médias jouant pleinement leur rôle de contre-pouvoir. Aussi l'organisation souhaite-t-elle ouvrir un bureau dans les mois à venir dans la capitale tunisienne.

Soazig Dollet

Le courrier de Reporters sans frontières

Publication trimestrielle
Prix 1,5 € - Abonnement un an : 5 €
N° ISSN 1814-8190

Directeur de la publication : Jean-François Julliard
Rédacteur en chef : Daniel Junqua assisté de Delphine de Peretti
Réalisation et impression : Editions Mimosa
262, avenue Maurice Planès - 34077 Montpellier
Edité par Reporters sans frontières
Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : 01 44 83 84 84 - Mail : rsf@rsf.org - Site : www.rsfor.org